



Présentation de la session ouverte de la 37^{ème} Conférence internationale des commissaires à la protection des données et à la vie privée

La session ouverte de la 37^{ème} Conférence internationale des commissaires à la protection des données et à la vie privée aura une configuration différente de celle des précédentes conférences. L'un des principaux sujets est la « construction de passerelles » : comment peut-on construire des passerelles entre les différents systèmes juridiques de protection des données personnelles dans le monde, sans toucher ni aux différences parfois importantes entre les dits systèmes ni à la façon dont la protection des données est (ou va être) appliquée ?

Passerelles Vie Privée

Poursuivant cet objectif, le président de l'autorité de protection des données des Pays-Bas, M. Jakob Kohnstamm, a initié au début de l'année 2014 le projet « Passerelles Vie Privée » entre les Etats-Unis et l'Union européenne : il consiste en une série de tables rondes organisées conjointement par le *Massachusetts Institute of Technology* (MIT) américain (*CSAIL MIT Information Policy Project*) et l'*Institute for Information Law* (IViR) de l'Université d'Amsterdam. Les participants sont des experts juridiques et techniques dans le domaine de la protection des données et de la vie privée indépendants et venant à la fois des Etats-Unis et de l'Union européenne. Dans les mois à venir, le groupe préparera un rapport consensuel présentant une liste de « passerelles » pour la vie privée qui peuvent être construites pour un rapprochement entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Les efforts visent à fournir un cadre de moyens pratiques pour promouvoir des valeurs de la protection des données fortes et mondialement reconnues, d'une façon qui respecte les différences substantielles et procédurales entre les juridictions.

Le rapport du projet « Passerelles Vie Privée » EU-UE servira de base aux discussions de la 37^{ème} Conférence internationale, aussi bien pendant les sessions plénières que les ateliers. Ensuite, le débat sera élargi pour évaluer les « passerelles » proposées dans d'autres cadres juridiques de protection des données et de la vie privée d'autres régions du monde, dont l'Asie Pacifique et l'Afrique. A la fin de la Conférence, un document sera préparé reprenant les « passerelles » sur lesquelles la Conférence se sera entendue. Ce document sera présenté à divers acteurs politiques afin de s'assurer du suivi des recommandations de la Conférence.

Des informations complémentaires sur le projet « Passerelles Vie privée » sont disponibles à cette adresse : <http://privacybridges.mit.edu/>.

Tour du monde

Une autre partie importante de la session ouverte est la présentation d'un *Tour du Monde*. L'autorité néerlandaise a mandaté un chercheur pour réaliser un aperçu de l'ensemble des développements pertinents en matière de protection des données et de vie privée dans le monde depuis avril 2014. Durant cette session plénière, les résultats de ses recherches seront présentés et débattus. Le *Tour du*

Monde comprend les développements positifs et négatifs du droit, de la jurisprudence, des autorités de protection des données, du développement des affaires et des évolutions technologiques.

Cette présentation sera suivie d'un débat avec les représentants de différents continents qui partageront leurs idées sur l'avenir avec les participants. Quels seront les principaux développements sur leur partie du monde dans l'année (les années) à venir ?